

L'Agglo-Muretain



Depuis le 1er janvier 2017, l'Agglo réunit 26 communes et regroupe plus de 119.000 habitants

Les services à la population sont au cœur du projet de l'ensemble des élus communautaires, avec la volonté d'offrir **la même qualité de services et d'équipements à tous les habitants du territoire:**

- * des activités interclasses (ALAE)
- * des centres de loisirs (ALSH)
- * un service de collecte sélective de déchets ménagers
- * un service de restauration scolaire
- * des crèches, halte-garderies, multi-accueils
- * des piscines...

Les compétences communautaires

La loi impose 4 compétences obligatoires

- * Aménagement de l'espace communautaire
- * Equilibre social de l'habitat
- * Développement économique et Transports
- * Politique de la ville

L'Agglo-Muretain a choisi en plus des compétences optionnelles

- * Environnement et cadre de vie
- * Piscine
- * Voirie
- * Petite enfance
- * Enfance
- * Restauration

Les élus communautaires de Pins-Justaret



Philippe GUERRIOT

Délégué communautaire

chargé du développement économique zone Sud

Claudine GAMBET

Déléguée communautaire

<http://www.agglo-muretain.fr>